



Strasbourg, mardi 6 avril 2021

AVIS A LA BATELLERIE N° FR/2021/01868

Pris en application :

Décret n° 2012-1556 du 28/12/2012 (mesures temporaires)

Dragages**Réduire la vitesse (tous les usagers - dans les deux sens)**

- à partir du 08/04/2021 à 07:00 au 30/04/2021 à 17:00o **Canal de Colmar**

entre les pk 11,000 (Amont de l'écluse de l'III) et pk 11,350 (Aval croisée de l'III)

- Toute la largeur de la voie

Appel à la vigilance (tous les usagers - dans les deux sens)

- à partir du 08/04/2021 à 07:00 au 30/04/2021 à 17:00o **Canal de Colmar**

entre les pk 11,000 (Amont écluse de l'III) et pk 11,350 (Aval croisée de l'III)

Commentaire :

Les usagers de la voie d'eau sont informés que durant les travaux de dragage, un temps d'attente est probable à l'écluse de l'III.

Mesdames et Messieurs les bateliers et usagers de la voie d'eau sont invités à respecter la signalisation mise en place et à se conformer aux recommandations qui leur seront données par les agents de la Direction Territoriale ou de la Brigade Fluviale.

Service(s) à contacter :

UT Centre Alsace, 35, rue Pierre Coubertin, BP 40012, 67015 STRASBOURG

Tél : 03 88 45 84 00 - Fax : 03 88 61 05 88

Date limite d'affichage :

01/05/2021

Chef de Cellule

Signé

Olivia RENARD